

GROUPE PARLEMENTAIRE VITIVINICOLE

Rencontre du 10 mars 2010

Allocution de Laurent Favre, Conseiller national et président du groupe parlementaire vitivinicole

Biens chers collègues, membres ou pas, du groupe parlementaire vitivinicole,

Chers représentants des organisations professionnelles viticoles et de l'administration,

Mesdames et Messieurs, chers amis des vins suisses,

C'est un grand plaisir pour moi de vous saluer ce soir pour cette première rencontre de la législature du groupe parlementaire vitivinicole. Avec mes vice-présidents André Bugnon et Jean-René Germanier, il nous semblait opportun de vous réunir en cette mi-législature pour vous apporter quelques informations relatives à l'actualité de politique viticole suisse. Par ailleurs, vu l'avancée du dossier Swissness – un concept apparenté – il nous paraît également adéquat de vous sensibiliser à l'importance de cette base légale pour l'authenticité et la valorisation des produits de notre agriculture et viticulture indigènes. Pour ce faire, nous nous sommes attachés la participation de M. Alain Farine, directeur de l'Association de promotion des AOC et IGP. Je le remercie de sa présence et pour le buffet dînatoire AOC-IGP confectionné pour l'occasion.

Ne vous inquiétez pas, la partie oratoire durera 15 minutes au maximum et pour que vous y trouviez un maximum de plaisir et d'intérêt, je vous propose de vous servir des magnifiques vins des différentes régions viticoles de notre pays. Vous serez je l'espère émerveillés par la diversité et la qualité des produits de nos beaux vignobles indigènes. Les sections de la Fédération suisse des vigneronns offrent ces nectars et je les en remercie. Santé à vous tous et profitez de déguster ces vins et boire nos paroles !

Plus qu'un breuvage, les vins suisses représentent le fruit de la culture de la vigne, de ces merveilleux vignobles qui agrémentent nos paysages. C'est un extrait des meilleurs terroirs que notre suisse moderne a su conserver sur plus de 15'000 ha, souvent dans des zones à forte pression urbaine. Ces vignes permettent aujourd'hui de produire des nectars qui s'imposent de plus en plus comme d'un niveau supérieur. Fini le temps des complexes vis-à-vis des Bourgogne, Chianti, Barolo ou autres Bordeaux. Les vins suisses existent et dament

le pion à de nombreux Grand Cru, en conservant un rapport qualité/prix très favorable, ceci malgré des coûts de production très élevés.

Le chemin de la réussite pour notre viticulture se base sur des AOC cantonales fortes, une belle diversité de cépages indigènes reconnus, la protection des mentions traditionnelles et une promotion soignée en Suisse et hors de nos frontières. Nous souhaitons ici remercier les parlementaires sensibles à la culture du vin et au savoir-faire de nos vignerons.

Dans cette optique, 2010 sera marquée par la future loi sur l'alcool qui pourrait malheureusement assimiler le vin aux alco pops et autres spiritueux. Nous estimons que de cataloguer le vin comme simple boisson alcoolique ne correspond pas à ses multiples contributions positives, en particulier sa dimension sociale et culturelle. Ainsi depuis l'aube des temps, la vigne et le vin ont marqué de leur empreinte les civilisations. Ils ont non seulement modelé les paysages et favorisé le commerce, mais ont aussi contribué à forger des mythologies, des traditions et une culture gastronomique.

Au XVI^e siècle, le nom de Chasselas apparaît déjà en Suisse. L'analyse génétique désigne l'Arc lémanique comme centre d'origine historique du Chasselas. Le Cornalin, l'Amigne et la Petite Arvine trouvent leurs racines dans le terroir valaisan. Le Müller-Thurgau ou Riesling-Sylvaner est originaire comme son nom l'indique de Thurgovie; il est issu de la recherche appliquée du Professeur Hermann Müller à Wädenswil.

La culture de ces cépages fait la beauté de nos vignobles, qu'ils soient en pente, en terrasse ou en plaine, ils renforcent la richesse de notre paysage et du patrimoine architectural. Ils constituent un attrait touristique indéniable. Pour preuve, les vignes en terrasses et les villages de Lavaux sont reconnus comme joyaux au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Au chapitre santé, des études américaines montrent qu'une consommation raisonnable de vin rouge réduit sensiblement les risques de déclaration de la maladie d'Alzheimer et serait bénéfique pour la santé cardio-vasculaire. Une autre étude fait ressortir que la consommation de vin à dose modérée possède un rôle protecteur sur les artères coronaires et contribuerait à réduire le risque d'angine et d'infarctus du myocarde.

Aux plans économique et culturel, le vin indigène bénéficie d'une place de choix dans toutes les régions suisses. La culture du vin renforce le respect du produit et conduit à une consommation raisonnée d'alcool.

Il est dès lors capital de donner un statut légal respectable aux vins suisses pour éviter que la mode de l'hygiénisme casse, dans un contexte de marché très ouvert, les efforts entrepris par les vignerons et encaveurs pour proposer des vins de haute qualité. Pour ce faire, je déposerai bientôt une motion demandant la valorisation légale de ce noble breuvage. Merci pour vos signatures. En tous les cas, nous ne pourrions que nous opposer à tout projet de loi

sur l'alcool traitant le vin comme un simple produit alcoolique. Un impôt sur le vin n'est par ailleurs pas constitutionnellement envisageable. En conclusion, nos vins sont à considérer comme des produits de plaisir à haute valeur gastronomique. Ayons donc une attitude hédoniste dans leur consommation, avec l'espoir que notre législation se laisse imprégner par la vision épicurienne de la question.

Merci pour votre attention. Je passe maintenant la parole à M. Alain Farine, directeur de la promotion suisse des AOC-IGP, deux sigles synonymes de réussite pour notre production agricole et viticole indigènes. M. Farine nous entretient du dossier Swissness.

Après la présentation de M. Farine, je vous proposerai de vous servir dans ce riche buffet des produits de notre terroir suisse. Apprenons à en être fier et d'en parler autour de nous.

Merci à toutes et tous.

Laurent Favre

Conseiller national